

Le 8 décembre 2015

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire tenue par le conseil de la Municipalité de Terrasse-Vaudreuil le 8 décembre 2015 à 19 h 30, au 120, 3^e Boulevard, Terrasse-Vaudreuil.

PRÉSENTS

Monsieur Michel Jr Bourdeau, maire

Monsieur Roger D'Antonio, conseiller
Monsieur Julien Leclerc, conseiller
Monsieur Jean-Pierre Brazeau, conseiller
Monsieur David Beauregard-Paquin, conseiller
Monsieur Yves de Repentigny, conseiller

AUSSI PRÉSENTS

Monsieur Ron Kelley, directeur général et secrétaire-trésorier
Madame Lily Ducharme, directrice générale adjointe, secrétaire-trésorière adjointe et greffière

ÉTAIT ABSENT

Monsieur Guy Jodoin, conseiller

2015-12-164 **OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Il est PROPOSÉ par monsieur David Beauregard-Paquin
et RÉSOLU

DE PROCÉDER à l'ouverture de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Terrasse-Vaudreuil du 8 décembre 2015 à 19 h 30.

ADOPTÉE

2. **MOT DU MAIRE**

2015-12-165 **3.** **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est PROPOSÉ par monsieur Yves de Repentigny
et RÉSOLU

QUE l'ordre du jour de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Terrasse-Vaudreuil du 8 décembre 2015 soit et il est, par les présentes, adopté comme suit :

| Item | |
|----------|---|
| 1 | OUVERTURE DE LA SÉANCE |
| 2 | MOT DU MAIRE |
| 3 | ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR |
| 4 | ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX |
| 5 | PÉRIODE DE QUESTIONS POUR LES SUJETS QUI NE SONT PAS À L'ORDRE DU JOUR |

Le 8 décembre 2015

| | |
|------------|---|
| 6 | AFFAIRES DU CONSEIL |
| 6.1 | DEMANDE D'INTERVENTION / BELL H35593_CM_02-03 / AUTORISATION DE SIGNATURE |
| 6.2 | DEMANDE D'INTERVENTION / BELL H37479_CM_101-102 / AUTORISATION DE SIGNATURE |
| 6.3 | RATIFICATION / NON-RENOUVELLEMENT / ENTENTE RELATIVE À LA DÉLÉGATION DE COMPÉTENCE DANS LE DOMAINE DE LA PRÉVENTION INCENDIE |
| 7 | ADMINISTRATION |
| 7.1 | GREFFE |
| 7.1.1 | ADOPTION / RÈGLEMENT NUMÉRO 635 / RÈGLEMENT IMPOSANT UN MODE DE TARIFICATION ET LES CRITÈRES DE GESTION POUR LE FINANCEMENT, L'ADMINISTRATION ET LE CONTRÔLE DE CERTAINS BIENS, SERVICES OU ACTIVITÉS / ABROGATION RÈGLEMENT NUMÉRO 630 |
| 7.2 | TRÉSORERIE |
| 7.2.1 | LISTE DES COMPTES |
| 7.2.2 | AUTORISATION / TRANSMISSION DE L'EXTRAIT DE L'ÉTAT DE LA VENTE DES IMMEUBLES POUR DEFAUT DE PAIEMENT DE TAXES MUNICIPALES / MRC DE VAUDREUIL-SOULANGES |
| 7.2.3 | DISPOSITION / INTERNATIONAL 40S |
| 7.2.4 | EMPRUNT TEMPORAIRE / RÈGLEMENT NUMÉRO 631 / TRAVAUX DE REMISE EN ÉTAT, AMÉLIORATION ET AGRANDISSEMENT DU CENTRE COMMUNAUTAIRE SIS AU 78, 7E AVENUE |
| 7.3 | RESSOURCES HUMAINES |
| 7.3.1 | CONTRAT INDIVIDUEL DE TRAVAIL / TECHNICIEN EN PRÉVENTION INCENDIE |
| 7.3.2 | SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE / RÉMUNÉRATION DU PERSONNEL |
| 7.3.3 | SERVICE DES LOISIRS / RÉMUNÉRATION DU PERSONNEL / CAMP DE JOUR ET SERVICE DE GARDE |
| 7.3.4 | SERVICE DES LOISIRS / RÉMUNÉRATION DU PERSONNEL / PISCINE MUNICIPALE |
| 7.3.5 | SERVICE DES LOISIRS / RÉMUNÉRATION DU PERSONNEL / BIBLIOTHÈQUE |
| 8 | SÉCURITÉ PUBLIQUE |
| 9 | TRAVAUX PUBLICS, RÉSEAU D'AQUEDUC ET D'ÉGOUT |
| 10 | URBANISME ET ENVIRONNEMENT |
| 11 | LOISIRS, CULTURE ET COMMUNAUTAIRE |
| 12 | AFFAIRES NOUVELLES |
| 13 | PÉRIODE DE QUESTIONS SUR LES SUJETS À L'ORDRE DU JOUR |
| 14 | LEVÉE DE LA SÉANCE |

ADOPTÉE

2015-12-166 4.1 **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU
10 NOVEMBRE 2015**

Il est PROPOSÉ par monsieur Julien Leclerc
et RÉSOLU

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance ordinaire du 10 novembre 2015 sans modification.

ADOPTÉE

5. **PÉRIODE DE QUESTIONS POUR LES SUJETS QUI NE SONT PAS À L'ORDRE DU JOUR**

2015-12-167 6.1 **DEMANDE D'INTERVENTION / BELL H35593 CM 02-03 / AUTORISATION DE SIGNATURE**

Il est PROPOSÉ par monsieur Roger D'Antonio
et RÉSOLU

D'AUTORISER la demande d'intervention associée au projet Bell H35593_CM_02-03 en vue de la réalisation des travaux sur le territoire de la municipalité selon la demande et les plans fournis.

D'AUTORISER Mme Lily Ducharme, directrice de l'urbanisme, à signer, pour et au nom de la Municipalité, la demande de consentement municipal.

ADOPTÉE

2015-12-168 6.2 **DEMANDE D'INTERVENTION / BELL H37479 CM 101-102 / AUTORISATION DE SIGNATURE**

Il est PROPOSÉ par monsieur Jean-Pierre Brazeau
et RÉSOLU

D'AUTORISER la demande d'intervention associée au projet BELL H37479_CM_101-102 en vue de la réalisation des travaux sur le territoire de la municipalité selon la demande et les plans fournis.

D'AUTORISER Mme Lily Ducharme, directrice de l'urbanisme, à signer, pour et au nom de la Municipalité, la demande de consentement municipal.

ADOPTÉE

2015-12-169 6.3 **RATIFICATION / NON-RENOUVELLEMENT / ENTENTE RELATIVE À LA DÉLÉGATION DE COMPÉTENCE DANS LE DOMAINE DE LA PRÉVENTION INCENDIE**

Il est PROPOSÉ par monsieur Roger D'Antonio
et RÉSOLU

QUE la Municipalité ratifie l'avis de non-renouvellement de l'entente relative à la délégation de compétence dans le domaine de la prévention incendie avec la Ville de L'Île-Perrot.

ADOPTÉE

2015-12-170 7.1.1 **ADOPTION / RÈGLEMENT NUMÉRO 635 / RÈGLEMENT IMPOSANT UN MODE DE TARIFICATION ET LES CRITÈRES DE GESTION POUR LE FINANCEMENT, L'ADMINISTRATION ET LE CONTRÔLE DE CERTAINS BIENS, SERVICES OU ACTIVITÉS / ABROGATION RÈGLEMENT NUMÉRO 630**

CONSIDÉRANT QUE les exigences de l'article 445 du *Code municipal du Québec* ont été remplies et que les membres du conseil déclarent avoir lu le projet de règlement numéro 635 et renoncent à sa lecture;

Il est PROPOSÉ par monsieur Yves de Repentigny
et RÉSOLU

QUE soit adopté le Règlement numéro 635 intitulé :

« Règlement imposant un mode de tarification et les critères de gestion pour le financement, l'administration et le contrôle de certains biens, services ou activités ».

ADOPTÉE

2015-12-171 7.2.1 **LISTE DES COMPTES**

Il est PROPOSÉ par monsieur Julien Leclerc
et RÉSOLU

QUE la liste des comptes soit approuvée telle que présentée par le trésorier;

QUE ce dernier soit autorisé à procéder au paiement desdits comptes totalisant un montant de cent quarante-quatre mille neuf cent quatre-vingt-dix-huit dollars et soixante-huit cents (144 998,68 \$).

ADOPTÉE

2015-12-172 7.2.2 **AUTORISATION / TRANSMISSION DE L'EXTRAIT DE L'ÉTAT DE LA VENTE DES IMMEUBLES POUR DÉFAUT DE PAIEMENT DE TAXES MUNICIPALES / MRC DE VAUDREUIL-SOULANGES**

CONSIDÉRANT l'article 1023 du *Code municipal du Québec*;

Il est PROPOSÉ par monsieur David Beauregard-Paquin
et RÉSOLU

D'AUTORISER le directeur général et secrétaire-trésorier à transmettre à la MRC de Vaudreuil-Soulanges, avant le vingtième jour du mois de janvier 2016, l'état relatif à la vente des immeubles pour défaut de paiement de taxes municipales.

D'AUTORISER en tout temps le directeur général et secrétaire-trésorier à demander et à autoriser la Municipalité Régionale de Comté de Vaudreuil-Soulanges de faire vendre les propriétés concernées pour non-paiement de taxes advenant le cas où les paiements ne soient pas effectués pour régler les taxes. Il est entendu que si les commissions scolaires prennent des arrangements similaires pour les dossiers de la municipalité, les taxes municipales en suspens seront incluses aux montants demandés, par les commissions scolaires pour tous les montants de taxes dues.

ADOPTÉE

2015-12-173 7.2.3 DISPOSITION / INTERNATIONAL 40S

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité désire se départir du véhicule de marque International modèle 40S;

Il est PROPOSÉ par monsieur Jean-Pierre Brazeau
et RÉSOLU

QUE soit autorisée la vente du véhicule de marque International modèle 40S, à Tony Seracino Ltée, 701, boulevard Harwood, Vaudreuil-Dorion (Québec), J7V 8P2 pour la somme de six mille dollars (6 000 \$), taxes applicables comprises.

QUE le directeur général et secrétaire-trésorier, monsieur Ron Kelley, soit autorisé à signer, pour et au nom de la Municipalité, tout document nécessaire à cet effet.

ADOPTÉE

2015-12-174 7.2.4 EMPRUNT TEMPORAIRE / RÈGLEMENT NUMÉRO 631 / TRAVAUX DE REMISE EN ÉTAT, AMÉLIORATION ET AGRANDISSEMENT DU CENTRE COMMUNAUTAIRE SIS AU 78, 7E AVENUE

CONSIDÉRANT QUE le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT) approuvait, en date du 6 février 2015, le règlement d'emprunt numéro 631 décrétant une dépense de deux cent soixante-quinze mille neuf cents dollars (275 900 \$) pour des travaux de remise en état, amélioration et agrandissement du centre communautaire sis au 78, 7^e Avenue;

Il est PROPOSÉ par monsieur Roger D'Antonio
et RÉSOLU

D'AUTORISER le directeur général et secrétaire-trésorier à emprunter temporairement au taux d'intérêt préférentiel en vigueur de la Caisse Desjardins de Vaudreuil-Soulanges sise au 455, avenue Saint-Charles, Vaudreuil-Dorion, jusqu'à concurrence du montant autorisé par le MAMOT, soit deux cent soixante-quinze mille neuf cents dollars (275 900 \$), en attendant l'émission des billets;

QUE le maire et le directeur général et secrétaire-trésorier soient autorisés à signer, pour et au nom de la Municipalité, un ou des billets promissoires à cette fin.

ADOPTÉE

2015-12-175 7.3.1 CONTRAT INDIVIDUEL DE TRAVAIL / TECHNICIEN EN PRÉVENTION INCENDIE

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu d'engager un technicien en prévention incendie et de définir les conditions de travail liant les parties;

Il est PROPOSÉ par monsieur Jean-Pierre Brazeau
et RÉSOLU

QUE le maire et le directeur général et secrétaire-trésorier soient autorisés à signer, pour et au nom de la Municipalité, un contrat individuel de travail à intervenir entre la Municipalité de Terrasse-Vaudreuil et M. Patrick Fiasse, technicien en prévention incendie;

Certificat de crédits suffisants émis.

ADOPTÉE

2015-12-176 **7.3.2 SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE / RÉMUNÉRATION DU PERSONNEL**

Il est PROPOSÉ par Jean-Pierre Brazeau
et RÉSOLU

D'ABROGER la résolution numéro 2014-12-152 à partir du 1^{er} janvier 2016; et

D'ENTÉRINER la rémunération des pompiers volontaires à partir du 1^{er} janvier 2016 de la façon suivante :

| INTERVENTION, ENTRAIDE, EXERCICES, CASERNE, MONITORAT ET PREVENTION | | |
|--|-----------------------------------|-------------------------------------|
| | Tarif pour les 3 premières heures | Tarif pour chaque heure subséquente |
| Directeur et directeur adjoint | 62.55 \$ | 33.92 \$ |
| Officier | 51.96 \$ | 28.63 \$ |
| Pompier 1 | 45.59 \$ | 23.33 \$ |
| Pompier recrue | 40.29 \$ | 16.96 \$ |
| Garde* | Tarif à l'heure | |
| Directeur et directeur adjoint | 4.50 \$ | |
| Officier en remplacement du directeur ou du directeur adjoint | 2.75 \$ | |
| Pompier | 2.25 \$ | |

* Du lundi au vendredi 8 h à 16 h afin d'assurer 4 pompiers durant cette période en autant qu'ils demeurent sur le territoire de Terrasse-Vaudreuil ou dans un rayon permettant de se rendre à la caserne de Terrasse-Vaudreuil dans un délai de 5 minutes durant la période de garde.

(Budget 2016 et suivants)

ADOPTÉE

2015-12-177 **7.3.3 SERVICE DES LOISIRS / RÉMUNÉRATION DU PERSONNEL / CAMP DE JOUR ET SERVICE DE GARDE**

Il est PROPOSÉ par monsieur Yves de Repentigny
et RÉSOLU

QUE le taux horaire du personnel du camp de jour et du service de garde soit majoré de 1.2 % à partir du 1^{er} janvier 2016.

(Budget 2016 et suivants)

ADOPTÉE

2015-12-178 **7.3.4 SERVICE DES LOISIRS / RÉMUNÉRATION DU PERSONNEL / PISCINE MUNICIPALE**

Il est PROPOSÉ par monsieur Julien Leclerc
et RÉSOLU

QUE le taux horaire du personnel de la piscine municipale soit majoré de 1.2 % à partir du 1^{er} janvier 2016.

(Budget 2016 et suivants)

ADOPTÉE

2015-12-179 7.3.5 SERVICE DES LOISIRS / RÉMUNÉRATION DU PERSONNEL / BIBLIOTHÈQUE

Il est PROPOSÉ par monsieur Yves de Repentigny
et RÉSOLU

QUE le taux horaire du personnel de la bibliothèque soit majoré de 1.2 % à partir du 1^{er} janvier 2016.

(Budget 2016 et suivants)

ADOPTÉE

13. PÉRIODE DE QUESTIONS DE L'ASSISTANCE CONCERNANT LES SUJETS À L'ORDRE DU JOUR

2015-12-180 14. LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est PROPOSÉ par monsieur David Beaugard-Paquin
et RÉSOLU

DE LEVER la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Terrasse-Vaudreuil du 8 décembre 2015 à 20 h.

ADOPTÉE

MUNICIPALITÉ DE TERRASSE-VAUDREUIL

Michel Jr Bourdeau
Maire

Lily Ducharme
Greffière